

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Autriche – Slovénie - Croatie

Une publication du SER de Vienne
n° 12 – octobre 2025

Les prix dans les « petits » pays sont-ils nécessairement supérieurs à ceux observés dans les « grands » ?

Un des paradoxes du marché intérieur européen réside dans la persistance d'importants écarts de prix pour des biens identiques - notamment les produits alimentaires - entre États membres. Les comparaisons publiées par Eurostat montrent ainsi régulièrement que les prix des denrées alimentaires restent entre 10 et 30 % plus élevés dans certains petits marchés d'Europe centrale et alpine que dans les grands marchés voisins.

Ce phénomène amène à s'interroger à la fois sur les mécanismes économiques propres aux petits marchés (échelle de production, coûts logistiques, densité commerciale) et sur les pratiques contractuelles des fournisseurs, qui fragmentent l'espace européen de distribution. Le débat a été porté à Bruxelles (conseil compétitivité du 29 septembre) à l'initiative de l'Autriche, soutenue par sept États membres (dont la Croatie et la Slovénie), qui a présenté les contraintes territoriales d'approvisionnement comme une cause majeure de la cherté des produits alimentaires dans les marchés de petite taille.

La note des autorités autrichiennes : offensive contre les contraintes territoriales d'approvisionnement

Les contraintes territoriales d'approvisionnement (CTA, TSC en anglais) sont des restrictions imposées par les vendeurs en amont de la chaîne d'approvisionnement aux acheteurs en aval de celle-ci. Généralement, les CTA se matérialisent sous la forme de restrictions territoriales des fabricants qui empêchent les grossistes et détaillants de s'approvisionner au-delà des frontières de leur marché national.

En septembre 2025, l'Autriche, avec sept autres États membres (Belgique, Croatie, Tchéquie, Grèce, Luxembourg, Pays-Bas et Slovénie), a soumis à la Commission européenne un texte (un « non-papier » dans le jargon de la diplomatie) intitulé *"Bringing an End to Unjustified Territorial Supply Constraints"*. Le document dénonce les pratiques de segmentation d'approvisionnement des grands fournisseurs, et rappelle que la Commission elle-même estime à 14 Mds EUR/an le coût de ces pratiques pour le consommateur. Il appelle en conséquence à une action législative européenne, et demande à la Commission :

- d'inscrire un droit à l'approvisionnement libre dans le droit du marché intérieur ;
- de créer un registre européen des CTA recensant les pratiques signalées ;

- et de renforcer les sanctions contre les fournisseurs discriminant les États membres selon leur taille ou leur localisation.

Ce texte marque la première initiative coordonnée d'États de petite ou moyenne taille pour faire reconnaître une inégalité économique structurelle au sein du marché intérieur, alors que jusqu'à présent, le traitement des CTA a relevé, pour l'essentiel, du droit de la concurrence. En 2024 par exemple, la Commission européenne a infligé à *Mondelez International* une amende de 337,5 M EUR pour avoir restreint les ventes transfrontalières de ses produits (*Milka, Oreo, Toblerone, Jacobs, etc...*).

Dans les faits, on constate en effet que le mécanisme de formation des prix peut être imparfait dans certains petits marchés européens

La construction du marché unique européen visait à garantir la libre circulation des biens et, par conséquent, une convergence des prix à la consommation. Pourtant, beaucoup de petits marchés demeurent structurellement plus chers, notamment pour les produits alimentaires. Cette situation est paradoxale : selon la théorie économique, les pays dépendant des importations devraient profiter de prix plus bas, puisque la concurrence internationale permet de s'approvisionner "au meilleur coût". Or, les données empiriques contredisent partiellement cette hypothèse, comme l'illustrent les cas de l'Autriche, de la Croatie et de la Slovaquie. Les écarts de prix observés y sont persistants malgré leur intégration commerciale à la zone euro. Ces disparités soulèvent une question plus large : le marché unique européen fonctionne-t-il réellement comme un espace économique unifié ou demeure-t-il fragmenté par des logiques contractuelles, logistiques et institutionnelles ?

L'Autriche : un marché de consommation marqué par un « surcoût » réel

L'Autriche constitue le cas emblématique d'un petit marché intégré mais coûteux. Selon une étude du *Verein für Konsumenteninformation* (VKI, décembre 2024, association de défense du consommateur), les consommateurs autrichiens paient en moyenne 15 à 20 % de plus que les Allemands pour des produits alimentaires identiques. Les écarts sont particulièrement marqués pour les grandes marques internationales, où la différence dépasse parfois 30 %, tandis que les produits de marque distributeur restent plus compétitifs.

La Croatie : petite économie ouverte, pression du tourisme

En Croatie, les prix alimentaires se situent autour de 120 % de la moyenne européenne (Eurostat, 2024).

Ce niveau s'explique par la taille du marché, la dépendance vis-à-vis des importations, la fragmentation des chaînes logistiques et du secteur agricole qui ne couvre qu'une partie réduite des besoins du pays, mais aussi par le poids du tourisme. Le pays accueille environ 15 à 16 millions de visiteurs par an, soit près de quatre fois sa population permanente, générant une demande additionnelle en produits alimentaires, boissons et biens de consommation courante. Cette tension saisonnière favorise des stratégies de prix plus élevés qui ne se résorbent que partiellement le reste de l'année.

La Croatie a été particulièrement affectée par la hausse des prix des denrées alimentaires, qui représentent 27 % du budget des ménages, un niveau largement supérieur à la moyenne de l'UE (17 %). Les prix des denrées alimentaires ont enregistré une augmentation moyenne de +12,7 % en 2023, puis un ralentissement à +4 % en 2024, malgré la mise en place d'un contrôle des prix par le gouvernement sur 30 produits alimentaires de première nécessité depuis septembre 2023, élargi à 40 produits supplémentaires en janvier 2025.

La Slovaquie : un marché vulnérable

Du fait de sa petite taille (2 millions d'habitants) le marché slovaque est particulièrement sensible aux évolutions des prix, d'autant que le pouvoir d'achat des consommateurs y est de 15 % inférieur à la moyenne européenne. Sur la période 2021/2024, c'est le poste « alimentation et boissons non alcoolisées » qui a le plus contribué à l'inflation, avec +27,6 % au total. Ce dérapage a conduit le Gouvernement à travailler, à partir de septembre 2025, sur un paquet de mesures ciblées.

Les facteurs structurels des écarts de prix

Les écarts de prix dans les petits marchés européens ne découlent en conséquence pas d'un seul facteur, mais d'une combinaison d'effets structurels :

- Effet d'échelle : les coûts fixes logistiques et commerciaux se répartissent sur un volume de ventes réduit, ce qui accroît les coûts unitaires.
- Concentration du commerce de détail : en Autriche, plus de 90 % du marché est contrôlé par quatre groupes. Cette concentration réduit la pression concurrentielle. La situation est comparable, bien que moins accentuée, en Croatie et pose également la question de la capacité de négociation des filiales croates avec les centrales d'achat des maisons mères notamment allemandes.
- Contraintes d'approvisionnement territoriales : les fournisseurs internationaux segmentent volontairement leurs marchés, empêchant les détaillants d'acheter dans les pays voisins où les prix de gros sont plus bas.
- Coûts internes : Dans un pays comme l'Autriche, la géographie montagneuse accroît encore ces coûts, tandis que la densité de la population limite les économies d'échelle.

Ainsi, la taille du marché agit certes comme un multiplicateur de coûts, mais c'est la structure de marché et les pratiques de distribution qui transforment cette contrainte en différence de prix.

Autriche

Le chiffre du mois à retenir

+3,9 %

L'inflation (IPCH) en septembre
2025 en g.a.

Zoom sur...

L'inflation persistante en Autriche : en septembre, comme en août, ce sont les prix liés au logement qui ont tiré l'inflation vers le haut, avec une progression de +6,0 % (+6,1 % en août en glissement annuel). Notamment l'énergie, dont l'électricité (+35,9 % en raison de l'effet de base), contribue à alimenter la tendance. Les services tels la gastronomie et l'hôtellerie ont vu leurs prix progresser en septembre de 6,2 % quand l'alimentation et les boissons non alcoolisées s'inscrivaient également en hausse de +3,9 %. En raison des prix des carburants (+0,1 % en septembre après -3,2 % en août), les prix des transports ont augmenté de 2,5 %. La culture et les loisirs étaient en hausse de 3,2 %. A l'inverse, les voyages aériens ont vu leur prix reculer de 0,2 %.

Activités macroéconomiques & financières

Prévisions et indicateurs

La récession est terminée, mais la reprise n'est toujours pas en vue

Selon les prévisions du WIFO, la croissance devrait s'établir cette année à +0,3 %, et pourrait atteindre +1,1 % en 2026. Comme la récession des années 2023/2024 vient par ailleurs d'être révisée à -1,5 % par Statistik Austria (contre -2 % estimés jusqu'à présent), la conjoncture est très légèrement meilleure qu'attendu. La valeur réelle du PIB par habitant 2025 est cependant plus de 3 % inférieure à ce qu'elle était en 2019 et, sur la base d'une croissance annuelle moyenne projetée à 0,7 %/0,8 % d'ici à 2030, ce n'est qu'à cette date que le PIB par habitant retrouvera son niveau d'avant-crise. L'an prochain, la consommation et la reprise de l'investissement devraient soutenir la croissance du côté de la demande, tandis qu'à l'inverse, la consommation publique et le commerce extérieur seront des facteurs de ralentissement. Du côté de la production, le WIFO anticipe une reprise de l'industrie, ne serait-ce que par effet de base : la part de l'industrie est passée de 17,5 % du PIB en 2019 à 15,4 % en 2025 (pour la zone Euro, la contraction a été beaucoup moins forte : de 14,8 % à 14,2 %). L'inflation, en dernier lieu, reste persistante, à 3,5 % cette année. Elle devrait se replier à 2,4 % l'an prochain, mais restera au-dessus de la moyenne de la zone Euro.

Le WIFO anticipe un déficit public global de 4,1 % du PIB en 2025 et de 3,9 % en 2026, encore très éloigné des critères de Maastricht (3 %). La dette publique atteindra près de 83 % du PIB en 2026. Comme le souligne l'Institut de conjoncture, le pays « est désarmé face à une éventuelle nouvelle crise ». Sur les 5 prochaines années, le tableau dressé par les économistes est sombre : investissements à la traîne, croissance molle de l'emploi, faible dynamique de la productivité. La croissance tendancielle moyenne est estimée à 0,75 % et est inférieure d'environ un demi-point par rapport à la période 2010-2019. Avec une croissance moyenne de 0,7 % à 0,8 % par an, le déficit budgétaire devrait rester nettement au-dessus de la limite de 3 % (le déficit des administrations publiques s'établit en moyenne à 3,8 % sur l'ensemble de l'horizon de prévision).

Finances

L'Autriche a publié son premier rapport dans le cadre de la procédure pour déficit excessif

Le 15 octobre 2025, l'Autriche, qui depuis juillet 2025 fait l'objet d'une procédure pour déficit excessif, a transmis à Bruxelles son premier rapport sur les actions suivies d'effets (*Bericht über wirksame Maßnahmen zur Korrektur des übermäßigen Defizits*). Selon ce rapport, le ministère des Finances BMF anticipe un déficit public de 4,5 % du PIB en 2025 et de 4,2 % en 2026. La dette prévue pour l'année 2025 s'élève à 81,7 % du PIB, en amélioration de 3,0 points par rapport aux prévisions d'avril 2025, grâce à la timide croissance de l'économie. Elle atteindra 83,1 % du PIB en 2026.

Echanges

Les investissements étrangers ont atteint de nouveaux records en 2024

Les investissements de l'Autriche à l'étranger se sont accélérés en 2024, notamment en direction de l'Allemagne qui a su attirer plus de la moitié des flux sortant de l'Autriche. Le stock des IDE autrichiens à l'étranger représente désormais 57 % du PIB, dont un tiers provient du secteur financier. L'Autriche est en effet le premier investisseur dans plusieurs pays de l'Europe centrale et de l'Est grâce aux investissements de ses banques et assureurs. Le stock entrant, traditionnellement inférieur au stock sortant, représente 42 % du PIB. La transaction la plus importante en 2024 concerne le rachat par un consortium formé d'EDF Invest, de Vauban Infrastructure Partners et de Munich Re, du portefeuille autrichien de tours télécom (4 600 tours au total). Le classement des quatre pays investisseurs les plus importants reste inchangé : l'Allemagne et la Russie sont les deux plus grands investisseurs en Autriche, suivies par la Suisse

et les Etats-Unis. Les Emirats arabes unis gagnent une place au détriment de l'Italie. La position de la France reste inchangée (8^{ème} investisseur en Autriche).

Politique économique et sociale

Négociations salariales : la Fonction publique conclut un accord pour 3 ans

Après une semaine de négociations (rouvertes alors qu'un accord bisannuel avait été signé fin 2024 avec le gouvernement fédéral précédent pour 2025 et 2026), le gouvernement Stocker et les organisations syndicales ont trouvé un accord permettant d'alléger la pression sur le budget de l'Etat et des collectivités territoriales : la revalorisation prévue au 1^{er} janvier 2026 sera repoussée au 1^{er} juillet et portera sur +3,3 %. A partir d'août 2027, les salaires de la Fonction publique augmenteront de 1 % puis encore de 1 % à partir de septembre 2028. En moyenne, les rémunérations augmenteront donc de 5,4 % d'ici fin 2028.

Veille sectorielle

Industrie

Le gouvernement a adopté un « paquet d'automne » en faveur de l'industrie

Entre début novembre 2025 et fin décembre 2026, les entreprises pourront déclarer 20 % de leurs investissements comme dépenses d'exploitation, au lieu de 10 % actuellement. Pour les investissements écologiques, l'abattement passe de 15 % à 22 %. La limitation dans le temps vise à anticiper les investissements et à créer des incitations, en particulier pour la transformation écologique. L'impact budgétaire est chiffré à 220 M EUR. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un paquet de mesures présenté par le gouvernement début septembre sous le titre de « paquet d'automne » et qui comprend également des subventions à hauteur de 150 M EUR en faveur de l'industrie écono-ergo-intensive et un montant supplémentaire de 120 M EUR pour le déploiement de l'internet haut débit.

Novartis ouvre une seconde unité de culture cellulaire à Kundl (Tyrol) et investit 500 M EUR

En présence du ministre fédéral de l'Economie, de l'énergie et du tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer (conservateur), le groupe pharmaceutique suisse a inauguré sa seconde unité de culture cellulaire à Kundl. Au total, Novartis aura investi plus de 500 M EUR dans ses deux installations de production cellulaire. En investissant dans ce secteur d'excellence en Autriche, Novartis veut assurer la sécurité de sa production mondiale. Construite en 36 mois, la nouvelle installation a un volume de fermentation de 1,8 million de litres par an et permettra la création d'une centaine d'emplois.

Energie

L'Autriche atteindra l'objectif de 100 % en électricité verte d'ici 2030

La part des énergies renouvelables dans la consommation brute d'électricité a atteint 94 % en 2024. C'est ce qui ressort du rapport de suivi du régulateur E-Control sur les objectifs définis par la loi sur le renforcement des énergies renouvelables (EAG-Monitoringbericht 2025). La loi EAG, adoptée en juillet 2021, vise à atteindre un approvisionnement à 100 % en électricité verte d'ici 2030. Dans son rapport, le régulateur estime que cet objectif est atteignable grâce à l'énergie photovoltaïque et éolienne. De plus, il fait état de la forte croissance du nombre de communauté d'énergie renouvelable (CER) qui passe de 364 mi-2023 à 3 868 mi-2025. En effet, l'Autriche était en 2021 le premier pays d'Europe à permettre à ses citoyens de s'associer en tant que CER et de

EEG – Boom bei Energiegemeinschaften

Anzahl in den Bundesländern



Grafik: © APA, Quelle: E-Control

partager l'électricité durable entre eux. On observe la plus forte augmentation de CER en Basse-et en Haute-Autriche.

Economie circulaire

La première installation de recyclage de déchets de plâtre en Autriche a été inaugurée

Issue d'un partenariat franco-autrichien entre la filiale autrichienne de *Saint-Gobain*, l'entreprise de construction *PORR* et l'entreprise de déchets *Sauberbacher*, la première installation de recyclage de déchets de plâtre en Autriche « *Gips-zu-Gips* » a été inaugurée à Stockerau, au nord de Vienne, le 23 octobre 2025. Ce projet anticipe une évolution réglementaire prochaine : à partir du 1^{er} janvier 2026 sera interdite la mise en décharge des plaques de plâtre en Autriche. Les dirigeants des trois entreprises partenaires, ainsi que le PDG du groupe *Saint-Gobain*, Benoît Bazin, l'Ambassadeur de France en Autriche, Matthieu Peyraud, et la secrétaire d'Etat chargée de l'Energie, des start-ups et du tourisme, Elisabeth Zehetner, ont souligné l'étape clé que représente cette usine pour le développement de l'économie circulaire dans le secteur de la construction. Portée par un investissement de 7 M EUR, l'installation aura une capacité annuelle de 60 000 tonnes. Le gypse recyclé sera transporté par voie ferroviaire vers le site principal de *Saint-Gobain* à Bad Aussee où le matériau sera utilisé pour produire de nouvelles plaques de plâtre (panneaux *Rigips*) destinées à la construction.

Relations bilatérales

Le chiffre d'affaires des entreprises françaises en Autriche a dépassé le seuil de 10 Mds EUR

Selon les chiffres publiés par Statistik Austria en octobre 2025 et portant sur l'année 2023, le nombre de filiales d'entreprises françaises présentes en Autriche s'élevait à 289 (-7), employant 28 998 personnes (+1159) pour un chiffre d'affaires de 10,5 Mds EUR (+0,5 Md EUR). Les entreprises françaises représentaient 2,4 % (+0,1 point) des entreprises étrangères en Autriche. Le nombre d'entreprises autrichiennes présentes en France en 2023 s'élevait à 209 (+17), employant 16 328 personnes (-50) et dégagant un chiffre d'affaires de 6,9 Mds EUR (-0,1 Md EUR). Les entreprises autrichiennes en France représentent 2,6 % (+0,1 point) des entreprises autrichiennes à l'étranger.

Slovénie

Le chiffre du mois à retenir

Zoom sur...

Le Fonds monétaire international (FMI) a de nouveau révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Slovénie, tablant désormais sur une progression du PIB de seulement 1,1 % en 2025. Cette prévision marque une réduction de 0,7 point par rapport à celle d'avril et de 1,5 point par rapport à l'estimation d'octobre 2024. Pour 2026, la croissance attendue est ramenée à 2,3 %, soit un léger ajustement de -0,1 point. Ces révisions confirment un ralentissement plus prononcé de l'économie slovène, déjà anticipé par l'institut national IMAD et la Banque européenne pour la reconstruction et le

+1,1 %

Prévision de croissance du FMI
pour 2025

développement (BERD). La faiblesse des exportations, liée aux difficultés industrielles européennes, et la persistance des tensions géopolitiques pèsent sur les perspectives à court terme, même si une reprise modérée est envisagée à partir de 2026 grâce à une amélioration de la demande extérieure.

Activités macroéconomiques & financières

Finances

La Commission européenne débloque 440 M EUR supplémentaires pour la Slovénie dans le cadre du plan de relance

La Commission européenne a validé un nouveau versement de près de 440 M EUR en faveur de la Slovénie, correspondant à la quatrième demande de paiement du pays. Cette enveloppe comprend la cinquième et la sixième tranche de subventions, pour un total légèrement supérieur à 400 M EUR, ainsi qu'une troisième tranche de prêts d'environ 40 M EUR. Après ce décaissement, attendu d'ici la fin de l'année, la Slovénie aura reçu 1,54 Md EUR, soit environ 69 % des 2,23 Mds EUR qui lui sont alloués au titre du plan post-Covid. Ces fonds soutiennent la mise en œuvre des réformes et investissements prévus dans le plan national de résilience, notamment dans les domaines de la transition énergétique, de la numérisation, et de la reconstruction des infrastructures après les inondations de 2023.

Echanges

Visite d'Emmanuel Macron en Slovénie : un partenariat stratégique renforcé autour de l'industrie, du maritime et de l'Europe

Les 20 et 21 octobre 2025, Emmanuel Macron a effectué une visite bilatérale en Slovénie à la suite du 12^{ème} Sommet des pays du Sud de l'Union européenne (MED9).



Ce déplacement visait à consolider le partenariat stratégique franco-slovène et à lancer de nouvelles coopérations, notamment industrielles et maritimes. Le 20 octobre, le président français et le Premier ministre Robert Golob ont visité le port de Koper, où un accord a été signé entre la société française CMA-CGM et les autorités slovènes pour la construction d'un terminal roulier. Le lendemain, Emmanuel Macron s'est entretenu avec la présidente Nataša Pirc Musar avant de se rendre au

centre ROG de Ljubljana pour un échange axé sur Renault et la mobilité innovante. La visite s'est conclue par une conférence de presse conjointe avec Robert Golob, au cours de laquelle les deux dirigeants ont réaffirmé leur convergence sur les enjeux européens et internationaux.

On notera également qu'une déclaration d'intention pour renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie nucléaire a été signée à l'occasion de cette visite.

Veille sectorielle

Industrie

La Slovénie rejoint l'initiative PURL et augmente son budget de défense face aux tensions géopolitiques

Le Premier ministre slovène Robert Golob a confirmé que la Slovénie rejoignait l'initiative PURL de l'OTAN, par laquelle les États membres financent l'achat d'armes américaines destinées à soutenir l'Ukraine. Le montant exact de la contribution reste classifié, mais il est inclus dans le budget 2025 du ministère de la Défense, sans dépenses supplémentaires. Cette aide concernera exclusivement des équipements défensifs, notamment des systèmes de défense aérienne pour protéger les infrastructures énergétiques ukrainiennes. Cette décision s'inscrit dans un contexte d'augmentation continue des dépenses militaires slovènes : le comité de la Défense du Parlement a examiné des budgets de 1,4 Md EUR pour 2026 et de 1,5 Md EUR pour 2027, soit une hausse de 74,3 M EUR par rapport à cette année. Le ministre de la Défense Borut Sajovic a justifié ces augmentations par la dégradation du contexte géopolitique, malgré les critiques du parti de la gauche de la coalition.

Energie et environnement

La municipalité de Krško pose ses conditions au projet de deuxième réacteur nucléaire NEK2

La municipalité de Krško a défini une série d'exigences pour la construction du futur réacteur NEK2, destiné à remplacer ou compléter la centrale actuelle avant son démantèlement prévu en 2043. Dans sa réponse officielle au plan d'aménagement national, le conseil municipal conteste le site retenu par Gen Energija, situé à l'ouest de la centrale, et réclame une étude complète d'une alternative à l'est jugée moins intrusive pour la ville. Il rejette également la construction d'une tour de refroidissement jugée trop imposante et demande des solutions à moindre impact visuel. Le feu vert de la municipalité est conditionné à d'importants investissements publics : nouvelles routes nationales, modernisation ferroviaire, station d'épuration, protections contre les inondations et valorisation de la chaleur résiduelle pour le chauffage urbain. Krško exige en outre des compensations financières et une gouvernance locale renforcée, estimant que le projet, évalué entre 9,3 et 15,4 Mds EUR, ne peut avancer sans son accord explicite.

HSE lance un programme solaire de plus de 10 MW en partenariat avec des communes slovènes

Le producteur d'énergie slovène HSE a conclu un partenariat avec plus d'une douzaine de municipalités du centre et de l'est du pays pour installer plus de 10 mégawatts (MW) de nouvelles capacités solaires, principalement sur les toits de bâtiments publics. Ce programme s'inscrit dans la stratégie nationale de transition énergétique et de décarbonation du secteur électrique. Les projets les plus importants seront réalisés à Velenje, avec treize installations totalisant 2 MW, ainsi que dans plusieurs communes de la région d'Ormož, où vingt-huit centrales photovoltaïques d'une puissance cumulée de 2,2 MW seront construites. En misant sur une production locale et décentralisée, HSE entend renforcer la sécurité énergétique tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles, contribuant ainsi aux objectifs climatiques slovènes et européens pour 2030.

Le chiffre du mois à retenir

+4,2 %

Le taux d'inflation en septembre 2025
en g.a.

Zoom sur...

Inflation et pouvoir d'achat : pour la première fois, le Premier ministre croate M. Plenković pointe du doigt les entreprises croates et maintient la hausse programmée du salaire minimum.

L'inflation reste forte en Croatie, atteignant en septembre 2025, 4,2 % en g.a. selon les premières estimations du Bureau national des statistiques (DZS). Cette hausse est tirée principalement par l'augmentation des prix des services (+6 %), de l'alimentation (+5,6 %) et de l'énergie (+4,5 %). Les données Eurostat confirment cette tendance, plaçant l'inflation harmonisée croate à 4,6 %, soit l'un des niveaux les plus élevés de la zone euro, où la moyenne s'établit à 2,2 %.

Face à cette pression sur le pouvoir d'achat, le Premier ministre Andrej Plenković a fermement rejeté la demande de l'Association croate des employeurs (HUP) de repousser à plus tard une nouvelle revalorisation du salaire minimum qui viendrait selon eux « compromettre les créations d'emploi, les investissements et la compétitivité de l'économie croate ». Le Premier ministre a, pour sa part, souligné que les bénéfices des entreprises croates avaient doublé depuis 2016, en particulier dans les secteurs de consommation courante. Selon lui, ces hausses de prix sont en grande partie le résultat de dynamiques internes au sein de la filière de distribution alimentaire notamment, pointant du doigt des marges excessives réalisées au détriment des ménages les plus modestes.

Il a également précisé qu'une commission consultative pilotée par le ministère du Travail – incluant syndicats, experts, universitaires et représentants patronaux a été mandatée sur le sujet.

Activités macroéconomiques & financières

Prévisions et indicateurs

La dette publique croate atteint 50,93 Mds EUR, mais le ratio dette/PIB recule à 57,5 %

Selon la Banque centrale de Croatie (HNB), la dette publique du pays s'élevait à 50,93 Mds EUR fin juin 2025, marquant une hausse de 3,7 % en g.a. et de 0,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2025. Malgré cette augmentation en valeur absolue, le ratio dette/PIB a continué de baisser, atteignant 57,5 %, soit une diminution de 1,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente (59,3 %).

Finances

La Croatie présente son deuxième « Examen économique- EDR » à l'OCDE

Le 14 octobre, la Croatie a présenté à Paris son 2^{ème} Examen économique devant le Comité du développement économique de l'OCDE. La délégation croate, conduite par le secrétaire d'État aux Finances, Stipe Župan, a mis en avant les progrès réalisés en matière de transition verte, de logement durable et de réponse aux défis démographiques. L'OCDE a salué les réformes engagées et les efforts de convergence avec ses standards. L'adoption officielle de ce deuxième examen par l'OCDE, qui doit intervenir début 2026, constitue l'un des jalons majeurs vers l'adhésion de la Croatie à l'organisation.

Veille sectorielle

Energie et environnement

Le terminal LNG Croatia est de nouveau opérationnel pour les activités commerciales

Après l'installation en Turquie d'un nouveau module de regazéification, le navire FSRU LNG Croatia, conçu pour stocker et regazéifier le gaz naturel liquéfié (GNL) à bord, est retourné au terminal d'Omišalj, marquant une étape majeure dans l'expansion des capacités. Il a été officiellement mis en service le 26 octobre 2025.



Les capacités du terminal ont plus que doublé, passant de 2,9 à 6,1 milliards de m³ de gaz par an. En mai dernier, une enchère a permis de vendre la majorité des capacités disponibles jusqu'en 2040. Un nouvel appel d'offres sera organisé prochainement pour les capacités restantes, dès que Plinacro (opérateur des gazoducs croate) aura finalisé la modernisation du réseau de gazoducs, indispensable au transport des nouveaux volumes qui seront vraisemblablement importés depuis les États-Unis.

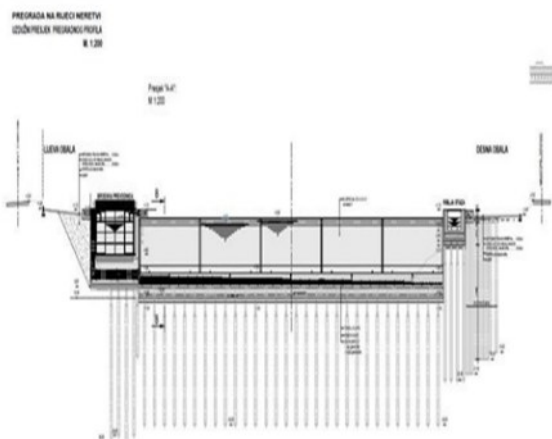
Une start-up croate développe un projet de stockage d'électricité par batterie pour réguler le réseau électrique du pays

IE-Energy Projekt, une start-up croate, développe un système de stockage d'énergie par batteries (BESS), d'une puissance de 60 MW et d'une capacité de 120 MWh, ainsi qu'une centrale électrique virtuelle (VPP) à Šibenik, qui permettra à terme un équilibre en temps réel entre l'offre et la demande d'électricité sur le réseau. Ce projet devrait améliorer la flexibilité du réseau électrique croate et favoriser l'intégration d'une plus grande part de sources d'énergie renouvelable intermittentes, telles que le solaire et l'éolien. L'investissement total est estimé à environ 60 M EUR. Le financement est assuré en partie par la BERD et *Raiffeisen Bank*, qui investissent chacune 16,8 M EUR en capitaux propres au sein de *IE-Energy*, une subvention de 16,5 M EUR a été également accordée par le gouvernement via le Fonds européen de modernisation.

Lancement du projet de protection contre la salinisation des terres et eaux de la Basse

Neretva, l'un des plus grands ouvrages hydrauliques en Croatie.

La région de la Basse Neretva, surnommée la "Californie croate" en raison de son importance agricole majeure et de sa proximité avec la mer, est gravement touchée par la salinisation des sols. Le dispositif de protection envisagé comprend une barrière mobile équipée d'une passe pour bateaux et d'un couloir migratoire pour poissons, ainsi qu'un système de distribution d'eau douce vers des surfaces agricoles vulnérables.

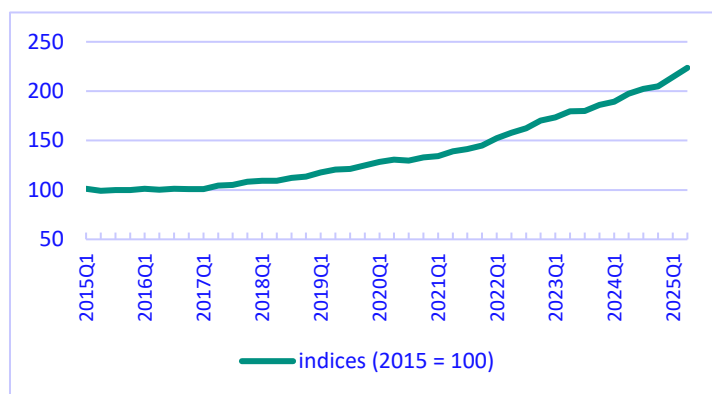


Le montant total des travaux et des services associés s'élève à 85,5 M EUR. Les travaux, prévus entre 2025 et 2029, permettront d'irriguer 1887 hectares de terres agricoles avec de l'eau douce non salinisée, garantissant ainsi un développement durable de la région.

Immobilier

Poursuite de la hausse des prix de l'immobilier

Selon les dernières données du Bureau national des statistiques (DZS), les prix de l'immobilier résidentiel en Croatie ont augmenté de +4,4 % au T2 2025 par rapport au T1 2025.



En glissement annuel, la hausse représente +13,2 %, avec une croissance particulièrement marquée dans les régions hors Zagreb et littoral, où elle atteint 18,2 % contre +5,1 % sur la côte Adriatique et 12,2% pour la ville de Zagreb.

Le prix des logements neufs a progressé de +11 % en glissement annuel alors que les biens anciens ont enregistré une hausse de 13,7 % sur

l'année. En l'espace de 10 ans, les prix des biens immobiliers ont été multipliés par 2,24 sur l'ensemble du territoire et 2,45 à Zagreb.

Santé

La dette hospitalière atteint 800 M EUR

La dette des hôpitaux croates envers les entreprises pharmaceutiques a atteint un montant record de plus de 800 M EUR fin septembre 2025, dont environ 600 M EUR correspondent à des créances échues et non réglées. La situation est aggravée par des délais moyens de paiement dépassant 500 jours dans certains établissements, ainsi qu'une croissance mensuelle alarmante de la dette estimée à 40 M EUR. Cette accumulation de dettes a conduit au lancement de procédures juridiques contre 34 hôpitaux. Des représentants de l'industrie pharmaceutique et du patronat croate insistent sur une intervention urgente de l'État à hauteur d'au moins 500 M EUR pour éviter un effondrement du système d'approvisionnement en médicaments, qui est actuellement en situation critique.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication :

Rédaction :

Hervé Ochsenbein, Service économique régional de Vienne

SER de Vienne : V. Reiss, S. Maynhardt, P. Chaumont (vienne@dgtresor.gouv.fr)

Antenne de Ljubljana : E. Zajc, A. Magro (ljubljana@dgtresor.gouv.fr)

SE de Zagreb : S. Geranton, B. Jadrijevic, N. Pavlinovic (zagreb@dgtresor.gouv.fr)

Date de fin de rédaction : 30/10/2025